

Concept de protection pour les courses à l'heure de la COVID-19

autobau Championnat Suisse de Karting / 08-09.05.2021, 7 Laghi (ITA)

1. Lignes directrices pour les organisateurs

Ouverts :

- Parking
- Paddock/camping
- Accès direct au paddock
- Toilettes (respecter les règles d'hygiène), possibilités de se laver les mains
- Zone de piste
- Restaurant
- Zones des spectateurs (uniquement pour les personnes inscrites)
- Autres espaces accessibles au public

1.1 Principes

- L'accès à la zone de course ne peut avoir lieu que sous contrôle.
- La température sera mesurée à chaque personne entrant dans la zone de course (mesure de la fièvre).
- Chaque personne doit être enregistrée au préalable à l'aide du formulaire ci-joint et recevra un bracelet au contrôle d'entrée. Sans ce bracelet, il est impossible d'accéder au terrain de course pendant le week-end.
- Chaque personne doit remplir un formulaire d'auto-déclaration et le présenter à l'entrée.
- Les pilotes enregistrés ont droit à 4 accompagnateurs (mécanicien, famille, etc.)
- Les coordonnées de tous les participants et des personnes qui les accompagnent (mécaniciens, supporters, etc.) doivent être enregistrées.
- L'inscription doit être correcte et effectuée à l'avance.
- L'organisateur est responsable du bon fonctionnement d'un système d'inscription.
- Limitation de la capacité : le nombre de pilotes autorisés sur le terrain dépend du nombre de stands disponibles.
- Les concurrents/équipes doivent désigner et enregistrer un représentant COVID-19 en utilisant le formulaire ci-joint.
- **Le port du masque de protection est obligatoire sur tout le terrain.**
- Si des tentes devaient être montées, la paroi arrière de la tente et les deux parois latérales doivent être installées impérativement.
- Les chaises et les bancs doivent être placés à une distance minimale de 1,5 m les uns des autres.
- Une seule personne à la fois est autorisée à entrer dans la salle pendant le contrôle administratif.
- Le transpondeur sera remis lors du contrôle administratif.
- Il n'y aura pas de briefing commun, le briefing sera remis aux pilotes sous forme écrite au contrôle administratif.
- Les classements seront uniquement publiés en ligne et sur le tableau d'affichage officiel, aucun classement papier ne sera distribué.
- La course se déroulera à huis clos.
- Les instructions relatives aux entrées et sorties ainsi que les règles de distance doivent être strictement respectées.

1.2 Distanciation sociale

- Garder une distance (distance minimale de 1,5 m entre toutes les personnes ; pas de contact physique)

1.3 Représentant COVID-19

- L'organisateur doit désigner un représentant COVID-19 pour s'assurer que toutes les exigences sont respectées.

1.4 Prescriptions pour les restaurants

- Le restaurant peut être ouvert s'il respecte les prescriptions applicables sur le plan national.

1.5 Communication du concept de protection

Le concept de protection approuvé est envoyé par courrier/email aux destinataires suivants

- Tous les pilotes licenciés inscrits à la manifestation
- Tous les candidats dont les pilotes licenciés ont été inscrits à la manifestation
- Commissaires sportifs, directeurs de course, commissaires techniques
- Comité d'organisation de la manifestation
- Auto Sport Suisse (Association)

En outre, le concept et les informations supplémentaires concernant la COVID-19 seront communiqués via les canaux suivants :

- Page d'accueil de la manifestation
- L'organisateur fournira sur place des informations sur des panneaux d'affichage à l'entrée et dans des endroits bien visibles, en particulier dans la zone du paddock.

2. Instructions pour les pilotes et les mécaniciens

Avec leur inscription, le pilote et le(s) mécanicien(s) acceptent les prescriptions suivantes.

- Toutes les exigences des autorités et de l'organisateur doivent être respectées (distance, mesures d'hygiène)
- Garder une distance (distance minimale de 1,5 m entre toutes les personnes ; pas de contact physique)
- L'accès au site n'est accordé qu'aux personnes qui ont une inscription valide et sont enregistrées. En fonction de l'espace disponible et compte tenu du nombre maximum de visiteurs, le pilote peut désigner 4 accompagnateurs en utilisant le formulaire ci-joint.
- Tous les pilotes doivent apporter leur propre équipement :
 - Equipement de protection complet du pilote (casque, cagoule, combinaison, gants, sous-vêtements, chaussures)
 - Désinfectant pour les mains
 - Propres outils
 - Masque de protection
 - Le port du masque de protection est obligatoire sur tout le terrain
- Une cagoule couvrant la bouche et le nez est obligatoire pour la conduite.
- Tous les déchets doivent être éliminés à la maison.

Les pilotes qui ne respectent pas les règles seront immédiatement expulsés du site.

3. Instructions pour les concurrents/équipes

Avec leur inscription, les candidats/équipes acceptent les prescriptions suivantes:

- Toutes les exigences des autorités et de l'organisateur doivent être respectées (distance, mesures d'hygiène)
- Garder une distance (distance minimale de 1,5 m entre toutes les personnes ; pas de contact physique)
- Les concurrents/équipes doivent désigner et enregistrer un représentant COVID-19 en utilisant le formulaire ci-joint.
- Le port du masque de protection est obligatoire sur tout le terrain.
- Si des tentes doivent être montées, la paroi arrière de la tente et les deux parois latérales de la tente doivent impérativement être montées.
- Les chaises et les bancs doivent être placés à une distance minimale de 1,5 m.
- Tous les déchets doivent être éliminés à la maison.

Les concurrents/équipes qui ne respectent pas ces instructions seront immédiatement expulsés du site.

4. Contrôles techniques

Remise des pneus:

- Un port généralisé du masque est applicable.
- Une seule personne (le mécanicien ou le pilote) est en droit de se rendre à la remise des pneus.
- Il faut respecter la distance minimale de 1.5m.

Contrôle technique du samedi:

- Un port généralisé du masque est applicable.
- Le pilote et le mécanicien se rendent ensemble au contrôle technique. Il faut respecter une distance de 1m au prochain kart.
- Le pilote porte pendant tout le contrôle technique son équipement de protection complet (casque, cagoule, combinaison, gants, sous-vêtements, souliers, etc.) S'il porte le casque, il ne doit pas porter de masque.
- Après le contrôle de l'équipement de protection, le pilote quitte le contrôle technique et seul le mécanicien reste sur place pour le contrôle technique du kart.

Prégrille:

- Un port du masque est applicable pour les mécaniciens.
- Port du casque ou du masque est applicable aux pilotes.

Contrôle technique après les courses:

- Après la course, les pilotes restent assis dans leur kart jusqu'après la pesée sur la balance. Jusque-là, le pilote doit garder le casque sur sa tête et ne peut l'enlever qu'après la balance et mettre un masque qu'il se sera lui-même procuré (ou que le mécanicien lui apporte).
- Pendant le contrôle technique, seul le mécanicien/motoriste/concurrent se trouve sur place, le pilote quitte le parc service / parc fermé.

La formulation au masculin n'a été utilisée qu'à titre de simplification. Elle s'applique par analogie à tous les sexes.

Contact

Association:

Auto Sport Suisse SARL, Könizstrasse 161, 3097 Liebefeld, tél. 031 9791111,
info@motorsport.ch

Organisateur:

Kart Event Promotion, Könizstrasse 161, 3097 Liebefeld, tél. 031 9791111,
info@motorsport.ch

Contrôle

Le présent concept de protection a été soumis à Auto Sport Suisse (membre de swiss olympic), l'autorité nationale sportive pour les courses automobiles et karting, et bénéficie de son plein soutien.

Le concept doit pouvoir être présenté sur demande lors d'une inspection officielle de la manifestation.

Liebefeld, 26.04.2021

Signature Auto Sport Suisse



Patrick Falk, Direktor

Signature Organisateur



Romain Ducret